

15 juin 2016 -11:43

## Ouverture des inscriptions pour la Journée de l'Artisan 2016

Le 27 novembre 2016 aura lieu la 10e édition de la Journée de l'Artisan, qui a pour objectif de présenter et valoriser les activités artisanales en Belgique. Les artisans qui souhaitent participer à cet événement et faire découvrir leurs activités et leur savoir-faire peuvent s'inscrire dès aujourd'hui et jusqu'au 6 octobre 2016.

Organisée depuis 2006 par le SPF Economie, avec le soutien du ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, la Journée de l'Artisan a pour objectif de mettre en lumière le savoir-faire et le talent des milliers d'artisans actifs en Belgique.

*« Outre leur importance économique, les artisans sont surtout les garants de nos traditions et de notre savoir-faire. C'est d'ailleurs pour protéger et valoriser ce savoir-faire que j'ai instauré la possibilité pour les artisans d'être reconnus légalement en cette qualité depuis le 1er juin. J'invite donc chaque artisan à saisir cette opportunité de faire découvrir son talent en participant à cette 10e édition de la Journée de l'Artisan, dont je me réjouis du succès grandissant année après année »,* indique Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture.

Cet événement constitue pour les artisans une occasion unique de séduire un nouveau public et de lui faire découvrir le talent et la passion qu'ils mettent quotidiennement au service de leurs créations, toujours plus variées et originales. Totalement gratuite, la participation à la Journée de l'Artisan leur offre également une importante visibilité et une notoriété accrue grâce à :

- o une campagne d'envergure : conférences de presse, presse écrite, affichage dans les gares, campagne via internet et les médias sociaux ;
- o un kit de promotion : affiches, panneaux de fléchage, dépliants, banderole,... ;
- o un référencement sur <http://www.journeedelartisan.be> ;
- o la possibilité de créer une propre affiche publicitaire personnalisée.

### Comment participer ?

Les artisans qui souhaitent ouvrir la porte de leur atelier au public le 27 novembre prochain, à l'occasion de la Journée de l'Artisan sont invités à compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site <http://www.journeedelartisan.be>. Les personnes ayant participé à une édition précédente pourront facilement récupérer leurs données.

Ceux qui ne disposent pas d'un accès à Internet pourront contacter les organisateurs au 070 22 09 99 pour recevoir - par fax ou par courrier - les informations concernant les conditions de participation ainsi que le formulaire d'inscription.

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale

Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1

1060 Bruxelles

Belgique

<http://www.borsus.belgium.be>